

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 20 décembre 2019</b>	<b>N° 2019-794</b>

Convocation du 13 décembre 2019

Aujourd'hui vendredi 20 décembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Jacques BOUTEYRE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC  
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
M. Kévin SUBRENAT à Mme Laetitia JARTY-ROY  
Mme Odile BLEIN à Mme Léna BEAULIEU  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Anne BREZILLON à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Marie-Hélène VILLANOVE  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Cécile BARRIERE  
M. Jean-Louis DAVID à M. Jacques BOUTEYRE  
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Christine PEYRE  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM  
Mme Martine JARDINE à M. Jacques GUICHOUX  
M. Pierre LOTHAIRE à M. Daniel HICKEL  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Arielle PIAZZA à Mme Dominique IRIART  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

**EXCUSE(S) :**

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h10  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir 11h35  
M. Michel VERNEJOUL à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h25  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 11h55  
M. Nicolas BRUGERE à Mme Magali FRONZES à partir de 12h05  
M. Bernard JUNCA à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h50  
M. Eric MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h00  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h35  
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST à partir de 12h15

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 20 décembre 2019</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction du foncier</b>	<b>N° 2019-794</b>

---

**Saint-Aubin de Médoc - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Vignes - Acquisition auprès de Domofrance d'une emprise de 3 697 m<sup>2</sup> environ, située route de Mounic pour un bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) sur le secteur « Les Vignes » a été instauré sur la commune de Saint-Aubin de Médoc par délibération du Conseil communautaire en date du 26 mars 2010.

Lors de sa séance du 25 juin 2010, ce même Conseil a ouvert la concertation sur le programme des équipements publics à réaliser au titre du PAE.

Ce programme prévoit notamment la réalisation d'un bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales route de Mounic dont l'assiette foncière appartient à la Société anonyme (SA) d'Habitation à loyer modéré (HLM) Domofrance.

Cette emprise est constituée des parcelles entières cadastrées section BE 562 pour 663 m<sup>2</sup>, BE 563 pour 947 m<sup>2</sup>, BE 601 pour 55 m<sup>2</sup>, BE 603 pour 475 m<sup>2</sup>, BE 625 pour 941 m<sup>2</sup>, BE 635 pour 453 m<sup>2</sup> et BE 636 pour 163 m<sup>2</sup>, soit une contenance totale d'environ 3 697 m<sup>2</sup>.

Au terme des négociations engagées, un accord amiable pourrait intervenir moyennant le versement d'un prix total de 184 850 euros HT, à raison de 50 €/m<sup>2</sup> à majorer d'une TVA au taux en vigueur au jour de la réitération par acte authentique.

Le prix proposé n'est pas supérieur à l'estimation donnée par la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) en date du 18 mai 2018.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° 2010/0121 en date du 26 mars 2010 instaurant le PAE « Les Vignes »,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°2010/0397 en date du 25 juin 2010 ouvrant la concertation sur le programme des équipements publics du PAE « Les Vignes »,

**VU** l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat n° 2017-33376V1254 en date du 18 mai 2018,

**VU** l'extrait du procès-verbal du Conseil d'administration (CA) de Domofrance en date du 27 juin 2018,

**VU** la promesse unilatérale de cession signée par Domofrance,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt d'acquérir auprès de Domofrance l'emprise foncière susvisée pour permettre la réalisation d'un bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales dans le cadre du PAE « Les Vignes »,

### **DECIDE**

**Article 1 :** d'acquérir auprès de la SA d'HLM Domofrance une emprise de terrain nu d'une contenance d'environ 3 697 m<sup>2</sup>, située route de Mounic à Saint-Aubin de Médoc constituée des parcelles entières cadastrées section BE 562 pour 663 m<sup>2</sup>, BE 563 pour 947 m<sup>2</sup>, BE 601 pour 55 m<sup>2</sup>, BE 603 pour 475 m<sup>2</sup>, BE 625 pour 941 m<sup>2</sup>, BE 635 pour 453 m<sup>2</sup> et BE 636 pour 163 m<sup>2</sup>, moyennant le versement d'un prix de 184 850 euros HT (cent quatre-vingt-quatre mille huit cents cinquante euros hors taxe) qui n'est pas supérieur à l'estimation domaniale et à majorer d'une TVA au taux en vigueur au jour de la réitération de l'acte authentique,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique et tous documents se rapportant à cette opération,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au Chapitre 21, Compte 2112, Fonction 844 du budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 décembre 2019

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>24 DÉCEMBRE 2019</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>24 DÉCEMBRE 2019</b>	le Vice-président,
	Monsieur Jacques MANGON